**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

**Herausgeber:** Visarte Schweiz

**Band:** - (1945)

**Heft:** 5-6

**Artikel:** Discours d'Eug. Martin, président central, à l'ouverture de la XXe

exposition générale P.S.A.S. au Musée des beaux-arts de Berne le 7

avril 1945

Autor: Matthey, Octave

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-624543

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Bibliothèque Nationale Suisse, Berne

# SCHWEIZER KUNST ART SUISSE ARTE SVIZZERA

OFFIZIELLES ORGAN DER GESELLSCHAFT SCHWEIZERISCHER MALER BILDHAUER UND ARCHITEKTEN ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES ORGANO UFFICIALE DELLA SOCIETÀ PITTORI SCULTORI E ARCHITETTI SVIZZERI

JAHRLICH 10 NUMMERN 10 NUMÉROS PAR AN

Nº 5-6

MAI/JUIN 194

Auf vielseitigen Wunsch veröffentlichen wir nachstehend die Ansprache Eug. Martins bei der Eröffnung unserer XX. Gesamtausstellung.

Pour répondre à de nombreuses demandes nous publions ciaprès le

# Discours d'Eug. Martin, président central, à l'ouverture de la XX<sup>e</sup> exposition générale P.S.A.S. au Musée des beaux-arts de Berne le 7 Avril 1945.

Lorsqu'en 1865 Frank Buchser fonda notre société, il ne se doutait pas qu'elle prendrait un si magnifique essor. Il ne pensait pas non plus, et il ne pouvait pas le penser, qu'un jour le monde entier serait en feu, et qu'au milieu de ce feu les artistes suisses auraient le privilège miraculeux de pouvoir organiser une exposition telle que celle que nous ouvrons aujourd'hui. Ce privilège, nous ne le devons ni à nos mérites particuliers, ni à la puissance de notre organisation.

Nous le devons à la prévoyance de nos autorités et à la sagesse de nos institutions. C'est avec une grande modestie que nous devons jouir de la liberté qui nous est donnée, et avec une grande reconnaissance pour ceux qui nous l'ont assurée, pour le Conseil fédéral et pour notre armée. Je salue ici, avec une particulière gratitude, non pas la présence réelle de Monsieur le Conseiller fédéral Dr. Philippe Etter, mais la présence bienfaisante de son esprit et de sa compréhension. Chacun de nous sait avec quelle sollicitude il s'intéresse à la vie artistique et intellectuelle de notre pays, et la soutient en ces temps difficiles. Nous l'en remercions profondément. Je salue avec une particulière reconnaissance la présence de M. M. les Conseillers fédéraux Celio et Nobs et je les en remercie.

Pour fêter le quatre-vingtième anniversaire de notre fondation, nous avons choisi la ville de Berne, cette ville tentaculaire, si je puis dire ainsi, vers laquelle, depuis quelques années, les regards sont si souvent tournés. Grâce à l'amabilité et à la courtoisie du comité de son Musée, et grâce aussi au dévouement et à la compréhension de son conservateur, Monsieur le Dr. Huggler, nous avons pu, en toute quiétude, organiser cette exposition. Qu'ils en soient ici remerciés.

Parmi toutes les œuvres qui nous ont été adressées, le jury a choisi celles qui vous sont présentées, et nous espérons qu'elles sauront représenter à vos yeux, le niveau actuel de l'art en Suisse. Le jugement d'un artiste par un autre artiste est, vous le savez, un acte particulièrement délicat et qui peut donner naissance à bien des controverses. Il existe en peinture et en sculpture, comme en toutes choses, une question de relativité. Le fort n'est « fort » que vis-à-vis d'un moins fort et il est excessivement difficile, pour ne pas dire impossible, de savoir admirer une chose pour elle-même, sans faire appel à une comparaison. C'est pourquoi le travail d'un jury peut toujours sembler entaché d'injustice, malgré toute la conscience, l'autorité et le savoir des membres dont il est composé. Dans d'autres domaines, les jugements humains risqueraient d'être très discutables s'il n'existait pas des lois . . . . et encore a-t-il fallu désigner des hommes pour les interprêter! Cela n'est pas encore arrivé dans le domaine de l'Art, heureusement pour les artistes et ceux qui les aiment.

J'ai toujours pensé qu'une société comme la nôtre était comme un gros bouquet de fleurs. Il y en a de modestes, il y en a de sombres et il y en a d'éclatantes, mais toutes concourent à la beauté de l'ensemble. Chacun dans l'édifice apporte sa pierre. Celle des uns est petite et celle des autres est plus grosse, mais toutes ont leur place bien définie. Que feraient les grosses sans les petites? Et puis, vous vous rappelez sûrement ce que La Fontaine a dit!

Les artistes, vous le savez, sont de grands enfants. Ils voient ou tout en rose, ou tout en noir. Leur enthousiasme les porte souvent en dehors des limites que les autres se sont assignées. Ils s'insurgent promptement et promptement aussi ils redeviennent sages! Ce sont des impulsifs. Pour un oui ou pour un non, ils partent en guerre, et tout ce qui touche à leur liberté individuelle est pour eux une chose abominable. Ce sont les producteurs des choses inutiles, comme l'a si malicieusement dit Monsieur Frank Martin le compositeur, mais ces choses inutiles, ils les considèrent comme de grandes choses ..... et ils ont raison!

Vous savez tous, Mesdames et Messieurs, que les choses inutiles ne sont pas toujours superflues, et que le superflu nous aide souvent à supporter le manque du nécessaire. D'aucuns vous diront que la joie de regarder une belle œuvre, peut remplacer un déjeuner, mais je n'irai pas jusque là ! Je doute surtout que vous vouliez bien m'y accompagner !

Disons plus simplement que le superflu nous aide à oublier, comme l'artiste l'oublie lui-même, les ennuis quotidiens de la vie matérielle, oubli temporaire je le veux bien, mais qui nous vaut malgré tout, quelques heures de bonheur parfait.

Si je vous disais qu'il fait aimer les artistes, vous souririez. Le sourire a cela de mystérieux qu'il peut être tout à la fois une excuse, un aveu, une approbation ou une négation, tout dépend de la manière dont on s'en sert. Mais je sais que votre sourire, à vous tous qui êtes là, est un sourire de bonté et de compréhension, et je vous remercie.

Chaque ville et chaque canton n'exerce pas pour ses artistes la même protection, mais je puis dire que partout en Suisse, les artistes rencontrent des amateurs. Ceux-ci se recrutent surtout chez vous, Messieurs de Berne, de Bâle, de Winterthur, de Zurich et de Soleure, mais j'avoue que votre généreux exemple a porté ses fruits. La ville de Genève vient de fonder un prix trisannuel des beauxarts, de musique et de littérature, et partout, en Suisse romande et Italienne, je l'espère, les amateurs d'art se révèlent de plus en plus nombreux. Il le faut bien, car le nombre de nos artistes devient aussi de plus en plus grand.

Faut-il s'en réjouir ou faut-il le déplorer? Ni l'un ni l'autre, je le pense, mais je ne puis m'empêcher de constater que les temps sont proches où, pour vivre, beaucoup d'artistes devront exercer en dehors de leur art, une profession quelconque. Est-ce une chose impossible? Je ne le crois pas, et certains grands noms de l'Art, sont là pour nous le prouver. Il ne faut pas dire lorsqu'on est jeune:

je suis un artiste et je dois être protégé, mais bien pouvoir dire à un moment donné, je suis devenu un artiste et j'aimerais être protégé, ce qui n'est pas tout à fait la même chose!

La Caisse de secours pour artistes suisses à Zurich, vient de fonder une caisse-maladie et je suis heureux de pouvoir dire aujourd'hui à ces Messieurs, et publiquement, toute notre gratitude. De telles institutions n'existaient pas du temps de Buchser. Chacun était obligé de compter sur soi-même avant de compter sur les autres, mais aussi la vie était-elle plus facile et les soucis moins grands. Les circonstances nous imposent de plus en plus la notion de solidarité. La conception syndicaliste, si vous me permettez ce terme, place « l'isolé » dans une situation délicate. Mais pour le peintre et le sculpteur, l'idée de compter d'abord sur lui-même, sera toujours la source de sa plus grande liberté.

Il y a un chant qui dit que dans notre pays, chaque enfant naît soldat! Les artistes, comme les autres hommes s'en sont aperçus, et beaucoup d'entre eux, par suite de mobilisations successives, ont traversé des moments pénibles. Mais ils ont accompli leur devoir en bons Suisses, j'en suis absolument certain. Je ne sais s'ils sont de bons soldats, au sens propre du terme, mais je sais que, malgré leurs grognements, ils ont dans leur cœur toute la bonne volonté, tous les bons sentiments et tout le courage qu'un Suisse doit avoir. Il faut avant d'être un artiste, être un homme. Ce n'est pas l'artiste qui devient homme, mais bien l'homme qui devient artiste. C'est une distinction un peu subtile peut-être, mais qui a son importance!

Il me semble, Mesdames et Messieurs, que je vous parle d'une foule de choses, sauf de peinture et de sculpture. Mais c'est vous qui, après avoir visité cette exposition, aurez à en parler plus que moi. Vous en parlerez en mal et en bien, à votre choix, tandis que moi je ne suis autorisé à ne vous en dire que du bien. J'aurai donc, à ce sujet, la pudeur de me taire. Cependant, plus je vieillis, plus je crois fermement que la nature reste la base immuable de toute création artistique. L'artiste s'efforce bien souvent de ne pas la regarder, il ferme les yeux, mais je présume que c'est pour mieux la voir. Elle s'impose à lui d'une façon constante et les libertés qu'il se croit autorisé à prendre avec elle, ne sont en somme que des subterfuges. Il use tout simplement d'un stratagème pour dire à la nature qu'il l'aime et les mots qu'il prononce ne sont que des caresses déguisées. La nature est une très belle et très jolie femme, et chacun, pour le lui dire, a des mots différents, et chacun pour l'aimer a ses propres raisons.

C'est Rémy de Gourmont qui a dit que l'Art est le complice de l'Amour. Mais ne pourrait-on pas dire aussi que l'Amour est le complice de l'Art ? Il est le complice de tellement de choses!

Pour terminer, je voudrais vous citer un mot de Jean Dolent. Mot peut-être peu gentil et pas très aimable, mais délicieux tout de même. En parlant de la Vie et de l'Art, il les a rejoints en disant: La Vie, le femme que l'on a; l'Art, la femme que l'on désire! Cela veut dire, je le pense ainsi du moins, que ce que l'on désire nous semble toujours plus beau que ce que l'on a! Ce n'est pas toujours vrai, mais rien n'est plus humain. L'idée de beauté ne prend pas sa source uniquement dans notre vision, mais aussi dans notre cœur. C'est pourquoi nous aimons une femme non pas toujours parce qu'elle est belle, mais bien plutôt que nous la jugeons toujours belle parce que nous l'aimons. La disparition du désir équivaudrait en art, à la disparition de tout idéal de beauté et d'amour.

Mais je vous rends votre liberté. La vingtième exposition de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses s'ouvre devant vos yeux. Ce n'est pas à moi, je vous l'ai déja dit, à vous en chanter les mérites, mais j'aimerais que vous retiriez de sa visite, un sentiment de réconfort, de confiance et de bonheur. Les artistes suisses, depuis plusieurs années, sont privés de l'émulation que peut leur apporter certaine peinture étrangère, et, en disant cela, je pense au beau et magnifique pays qui nous a donné tant de leçons et vers lequel nos regards sont sans cesse attirés.

Nous nous présentons devant vous conscients de nos efforts et pleins du désir de toujours mieux faire. Et dans le fond de notre coeur, nous pensons tous à notre pays que nous aimons et que nous nous devons d'honorer et de servir.

Je ne vous en dirai pas plus long.

# Werbt Passivmitglieder!

Monsieur E. Kempter Rédacteur de l'Art Suisse Neuchâtel, le 18.5.45.

### Monsieur,

Je vous serais très obligé de bien vouloir insérer ces quelques lignes dans votre journal en réponse à l'article de M. E. Martin, paru dans le numéro d'avril.

Je suppose que bien peu parmi les «Refusés» du XX ème Salon des P.S.A.S. songeront à remercier l'auteur de l'article en question pour « ses quelques considérations », qui, selon lui, doivent mettre un baume sur certaines blessures.

Tout d'abord que M.E. Martin se rassure, on ne saurait être blessé d'être jugé insuffisant par ses pairs, mais simplement irrité d'être frustré d'un droit: le droit d'exposer en tant que sociétaire, à toute exposition organisée par les P.S.A.S.

Ces « blessures inévitables », dont parle notre président seraient, au contraire, facilement évitables par la suppression pure et simple de cette mission incongrue confiée à quelques-uns d'entre nous de peser leurs collègues.

Il y a là une anomalie qui n'existe dans aucun autre groupement similaire. Des sociétaires du «Salon d'Automne» par exemple, ou de «La Nationale», jugeant leurs confrères, serait à Paris une comédie injouable; et si elle se joue chez nous depuis des années, c'est sans doute que le sens du ridicule est ici moins développé...

« Le jugement d'un artiste par un autre artiste, est, en effet un acte particulièrement délicat », mais quand il s'agit d'artistes appartenant au même groupement auquel ils ont accédé de la même façon, c'est un acte indélicat.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments très distingués.

OCTAVE MATTHEY.
Section neuchâteloise des P.S.A.S.

# Wettbewerb zur Erlangung von Entwürfen für ein Plakat der Schweizerischen Winterhilfe 1945.

Das Eidg. Departement des Innern veranstaltet in Verbindung mit der Schweizerischen Winterhilfe und unter Mitwirkung der Eidg. Kommission für angewandte Kunst einen Wettbewerb zur Erlangung von Entwürfen für ein Plakat für die Schweizerische Winterhilfe 1945. Der Wettbewerb zerfällt in zwei Teile: einen allgemeinen Ideen-Wettbewerb, an welchem alle Künstler schweizerischer Nationalität teilnehmen können, und einen engeren Wettbewerb unter 10-12 auf Grund der Ergebnisse des allgemeinen Wettbewerbes ausgewählten Künstlern. Die Wahl, ob die Entwürfe in freier Zeichnung oder in Verbindung von Photographien geschaffen werden, bleibt den Künstlern überlassen. Die Künstler, die am allgemeinen Wettbewerb teilzunehmen wünschen, sind gebeten, sich beim Sekretariat des Eidg. Departements des Innern bis zum 18. Juni 1945 anzumelden.

Bern, den 24. Mai 1945.

Eidg. Departement des Innern

# Concours pour une affiche du Secours suisse d'hiver 1945.

Le Département fédéral de l'intérieur organise, en liaison avec le Secours suisse d'hiver et avec la collaboration de la Commission fédérale des arts appliqués, un concours pour une affiche du Secours suisse d'hiver 1945. Ce concours, en deux temps, comprend un concours général d'idées, ouvert à tous les artistes suisses et un concours restreint auquel seront invités dix à douze artistes dont les projets auront été retenus par le jury lors du concours général. Les artistes ont le choix entre une affiche dessinée à la main et une affiche exécutée à l'aide de la photographie. Les artistes qui désirent concourir sont priés de s'annoncer jusqu'au 18 juin 1945, au Secrétariat du Département fédéral de l'intérieur, à Berne.

Berne, le 24 mai 1945.

Département fédéral de l'Intérieur